



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)



## Commune de Beaulieu-sur-Loire Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le vingt-six octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial,

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : BRETON Nelly représenté par DESCHAMPS Céline, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par SIGNORET Yannis, LAURENT Martine représentée par LECLERCQ Marie-Christine, JACQUIER Hervé représenté par HECQUET Jacky, COZETTE Laetitia représentée par GUEROT Jean-Marc.

Absents : BITON Kévin

Madame DESCHAMPS Céline a été désignée secrétaire de séance.

### Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE ET LA COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE

**Vu** le Code général de la fonction publique territoriale,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-4-III ;

**Vu** la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 portant modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye ;

**Vu** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date du 13 mars 2017 actant des transferts de charges en matière de Tourisme ;

**Vu** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date du 18 juin 2018 actant des transferts de charges en matière de Zones d'activités ;

**Vu** l'avis favorable du comité social territorial de la C.C. Berry Loire Puisaye en date du 14 juin 2023,

**Vu** l'avis favorable du comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret en date du 21 septembre 2023,

**Vu** la convention en date du 26 octobre 2023 relative à la mise à disposition des bâtiments, matériels et du personnel communal à la Communauté de communes Berry Loire Puisaye,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✂ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de services, présentée en annexe, entre la communauté de communes Berry Loire Puisaye et la commune de Beaulieu-sur-Loire.

La secrétaire de séance,  
Céline DESCHAMPS

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jacky HECQUET